

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

2 jours (14H)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 16/12/2022

205€ NET

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Objectifs

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Valide les compétences, des connaissances et du savoir-faire du SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL afin :

- d'intervenir efficacement face à une situation d'accident
- de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Compétences visées

Le sauveteur secouriste du travail est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées

Public

Salariés d'entreprise.

Prérequis : Aucun pré-requis

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Programme

Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

Protéger de façon adaptée

- Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels


Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention


- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration


Prévenir la transmission du COVID 19

- Identifier les mesures barrières au travail,
- Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
- Comment porter correctement un masque et le retirer,
- Comment mettre des gants et les retirer,
- Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
- Adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.


Dates & lieux

 14 et 15 novembre 2022


 Cholet

 28 et 29 novembre 2022


 Angers


 06 et 07 décembre 2022


 Saumur

 08 et 09 décembre 2022


 Angers

 15 et 16 décembre 2022

 Cholet

 23 et 24 janvier 2023

 Angers

 27 et 28 février 2023

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

-  Saumur
-  13 et 14 mars 2023
-  Cholet
-  27 et 28 mars 2023
-  Angers
-  04 et 05 mai 2023
-  Angers
-  05 et 06 juin 2023
-  Cholet
-  7 et 8 juin 2023
-  Saumur
-  06 et 07 juillet 2023
-  Angers
-  25 et 26 septembre 2023
-  Cholet
-  12 et 13 octobre 2023
-  Angers
-  13 et 14 novembre 2023
-  Cholet
-  23 et 24 novembre 2023
-  Angers
-  4 et 5 décembre 2023
-  Saumur
-  11 et 12 décembre 2023
-  Cholet

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Mises en place de situations d'accident de travail simulée, manipulation de matériels de simulation (défibrillateur, mannequins...)

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Evaluations formatives réalisées tout au long de la formation. En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Cette évaluation ne doit pas dépasser 2 heures. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification. Dans le cas de formations certifiantes, à l'issue de la formation, un certificat attestant de la réussite et / ou du niveau obtenu sera délivré.